

Davy (famille disparue au cours du XV^e siècle)

Dans une réformation des nobles et des exempts de la paroisse de Saint-Dolay, les 20 et 21 juillet 1448, est enregistré Guillaume Davy « qui se dit exempt et poullader du duc et noble et n'a pas contribué » (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Saint-Dolay et site « Archives remarquables »).

Il est peut-être à rapprocher de :

- Perrot Davy et sa femme qui, le 21 décembre 1407 avec Oillic Baullo et Teffaine sa femme, rendent aveu à Pierre Eder pour des terres tenues à Nivillac (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 8) et que nous retrouvons à une date indéterminée (1455 ?) déclarant être « homme et sujet » de Pierre Eder et tenir de lui noblement 100 sous 7 deniers de rentes que Guillaume Le Gallo devait à Pierre Eder (*ibid.*, E 52, p. 30).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Davy », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024